

Appel à candidature

« Accompagnement des professionnels et des collectivités à l'émergence de projets de gestion de proximité des biodéchets »

CONTEXTE

Depuis 2005, la relance de la politique nationale déchets comporte un message fort de mobilisation en faveur de la réduction de la production de déchets. Parmi les actions proposées, figurent la promotion et le développement de la Gestion de proximité des biodéchets. Ce type d'actions est largement repris dans les plans d'actions des territoires lauréats « Zéro Gaspillage Zéro Déchet ».

Les bonnes pratiques de gestion visent les différents types de biodéchets produits (déchets alimentaires et d'espaces verts...) et catégories de producteurs concernés (ménages, collectivités, entreprises). Elles comprennent différentes formes de pratiques (prévention, réemploi, valorisation).

Le développement de ces bonnes pratiques nécessite un accompagnement sur différents plans (méthodologique, technique, réglementaire, etc.) en parallèle de la formation des professionnels et collectivités qui oeuvrent dans ce domaine.

C'est précisément sur cet accompagnement que les associations GERES et GESPER se proposent d'intervenir notamment pour les opérations un peu complexes, par exemple : multi-acteurs, multi-déchets, étape de collecte....

Les structures d'accompagnement

Les associations **GESPER** et **GERES** interviennent sur ce sujet en Région depuis de nombreuses années et animent respectivement sur les départements des Alpes de Haute Provence et des Bouches-du-Rhône des réseaux d'acteurs impliqués dans la promotion et le développement de la gestion de proximité de biodéchets. Elles coordonnent conjointement une dynamique régionale avec une trentaine de structures agissant dans différents secteurs de la gestion de proximité des biodéchets, regroupés au sein du Réseau Compost PACA.

GESPER (Gestion de Proximité de l'Environnement en Région) est une association créée en 2005 et située à Digne-les-Bains (04), œuvrant dans le domaine de l'écogestion de proximité (eau, écomobilité, déchets) et spécialisée dans la gestion de proximité des biodéchets. L'association combine des compétences d'information, de formation, d'accompagnement de projet et d'expertise technique. Elle possède également une plateforme pédagogique de compostage.

Le **GERES** (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités), situé à Aubagne (13) travaille depuis de nombreuses années dans le domaine des biodéchets et a développé de fortes compétences en termes de méthodologie de projet et de mobilisation des publics professionnels. Le

GERES anime notamment un réseau d'associations dans les Bouches du Rhône « Compostage-au-jardin » et développe des supports de communication pour la promotion des bonnes pratiques de gestion des biodéchets.

ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

Les associations GESPER et GERES sélectionneront 7 structures/opérations à accompagner au maximum.

Cet accompagnement devra servir à l'émergence d'opérations et s'adresse à tout acteur, public ou privé, qui œuvre dans la gestion de proximité des biodéchets. La sélection des structures se fera après étude des avant-projets, transmis dans le dossier de candidature.

Cet accompagnement sera réalisé entre février 2018 et juillet 2019 et portera sur les étapes d'avant-projets ; il consiste donc en une aide à la définition des projets et non en une aide à la mise en oeuvre de l'opération.

Nature de l'accompagnement

Sur la base de données transmises par le porteur de projet (gisements en qualité et quantité, acteurs concernés, périmètre géographique...), les solutions possibles avec les éléments techniques, juridiques, économiques seront identifiées et présentées dans un court rapport transmis au porteur de projet. Nous prévoyons environ 6 jours d'accompagnement par porteur de projet sur la période indiquée.

Cet accompagnement pourra être assuré par échanges mail et téléphonique. Des déplacements pourront être éventuellement envisagés en démarrage de projet pour rencontrer les différents partenaires (1 déplacement est pris en charge par le projet ; les autres déplacements devront être défrayés par la structure bénéficiant de l'accompagnement).

Modalités de réponse à l'appel à candidature

Afin de permettre la sélection des porteurs de projet, merci de bien vouloir compléter le formulaire en suivant le lien transmis dans le mail. Une première sélection des porteurs de projet sera effectuée début février 2018. Le premier dépôt de dossier est donc attendu avant le 1^{er} février 2018.

Engagement

Une fois les porteurs de projet sélectionnés, une convention de partenariat sera signée afin de valider et de formaliser cet accompagnement (nature de l'accompagnement, durée et calendrier, etc.).